

LE RUBAN ROUGE

HONNEUR ~ ENTRAIDE ~ PATRIE



Décembre 2016 ~ N° 77

BULLETIN DE LIAISON SMLH 82

**Société des Membres de la Légion d'Honneur
Section de Tarn-et-Garonne**

Montauban ~ Quai de Villebourbon, vu du Pont Vieux



Editorial

LCL Philippe BON

Actualités

In Memoriam

M. Nadal REY

Réception dans l'Ordre

M. Serge BERRIER

L'histoire

Maurice BEZARD-FALGAS

Livre

GCA Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP

Convivialité

Sur la route du Pastel...

COL Gilles LATTES

Billet d'humeur

LCL Jean-Pierre BORDÈRE

Le Saviez-vous

LCL Jean-Pierre BORDÈRE

Informations Pratiques

Martine BORDÈRE

Témoignage

Je me souviens...

Jacques BORDES

Voyage à Paris

Partenaires

13, rue du 11^{ème} RI ~ BP 762 ~ 82013 MONTAUBAN Cedex

3 *Édito*

Nominations

Décès

Adhésions

5 *In Memoriam*

Monsieur Nadal Rey

6 *Réception dans l'ordre*

Monsieur Serge Berrier

10 *L'histoire*

Maurice Bezard-Falgas

14 *Livre* GCA Pierre Garrigou-Grandchamp

17 *Convivialité*

Sur la route du Pastel... COL Lattes

21 *Billet d'humeur* Jean-Pierre Bordère

23 *Le saviez-vous ?* Jean-Pierre Bordère

23 *Informations juridiques et administratives*

Martine Bordère

25 *Témoignage*

Je me souviens... Jacques Bordès

28 *Voyage à Paris - Partenaires*

LA LÉGION D'HONNEUR AU CŒUR DE LA NATION



Édito



Chers sociétaires, chers camarades,

Vous allez trouver avec ce numéro un bulletin de liaison renouvelé. Avec la Commission Information et Communication que j'ai mise en place lors de ma prise de fonction, nous avons voulu donner une lisibilité différente de notre Association. Nous avons donc décidé de donner un nom à notre bulletin qui s'appellera désormais « le Ruban Rouge ». Avec ce titre nous affichons ainsi l'identité du Bulletin de notre Premier Ordre National.

En outre, pour affirmer notre ancrage local, il m'a semblé également important de mettre l'accent sur notre département de Tarn-et-Garonne. Dans chaque numéro du « Ruban Rouge » vous trouverez ainsi en couverture une photo typique de notre département. À cet égard, j'invite donc tous les photographes amateurs à nous faire parvenir des photos mettant en valeur un monument, un paysage, une activité de notre région.

Au-delà de la modification de la forme de notre bulletin, vous noterez l'apparition de **nouvelles rubriques** :

Un billet d'humeur dans lequel chacun de vous aura la possibilité de s'exprimer sur un sujet qui lui tient à cœur (actualité, politique, culture, histoire, littérature...) Cette rubrique devra respecter toutefois une certaine réserve et chaque projet d'article sera soumis à un comité de lecture avant approbation.

Une rubrique historique ou culturelle se rapportant à notre département ou à une personnalité locale : dans ce premier numéro renouvelé nous évoquons la vie de Maurice Bezard-Falgas, officier et champion de polo en 1920-1930 avec le 10^e Régiment de Dragons, en garnison à Montauban, père de notre ami et sociétaire, Jacques Bezard-Falgas.

Une page d'informations juridiques ou administratives susceptibles de vous aider dans votre vie quotidienne et dans vos démarches.

Si un mot doit caractériser ce nouveau bulletin je choisis celui de « **participation** ». En effet, vous serez à la fois, lecteur et acteur de notre bulletin en apportant vos articles et vos photos. Je vous invite donc à nous adresser vos contributions pour les prochains bulletins.

Je souhaite donc longue vie au « Ruban Rouge » qui sort en fin d'année. C'est donc pour moi l'occasion de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et de vous adresser les vœux les plus sincères et les plus amicaux que je forme pour vous et vos familles pour l'année 2017.

Je forme aussi des vœux pour la SMLH 82 dans la poursuite de ses missions fondamentales, le rayonnement de la légion d'Honneur, le développement de l'esprit civique et patriotique en direction de notre jeunesse, la mise en œuvre des actions de solidarité et le renforcement de la solidarité entre nos membres.

Enfin, je vous donne rendez vous en 2017 et je vous demande d'ores et déjà de retenir la date de **notre Assemblée Générale qui se tiendra le 4 mars 2017** dans les salons de la préfecture que Monsieur le Préfet de Tarn-et-Garonne a bien voulu mettre à notre disposition.

*Lieutenant-colonel Philippe Bon
Président de la SMLH 82*

Dates à retenir...

Samedi 4 mars 2017

*Assemblée générale de la SMLH 82 dans l'enceinte de la Préfecture à Montauban avec repas au
Mercure*

(le programme et la convocation seront diffusés début février)

27, 28 et 29 mars 2017

*Voyage à Paris avec visite et repas à l'Assemblée nationale et au Sénat
(programme et inscription dans ce bulletin - voir dernière page)*

Samedi 22 avril 2017

Bal de l'AOR à Bioule

Lundi 29 et mardi 30 mai 2017

Congrès de la SMLH à Paris

septembre 2017 (date non encore confirmée)

Sortie SMLH-ANMONM-ANOCR-AOR organisée par la SMLH 82

Ouvrez le ban !

A été nommé chevalier de la Légion d'Honneur

Au titre du Ministère de la Défense (décret du 1^{er} juillet 2016)

Monsieur l'Adjudant-chef Hugues VALENCE, de Castelsarrasin.

Fermez le ban !

Décès

Sociétaires

Monsieur **Dominique DEI TOS**, Chevalier de la Légion d'honneur, le 10 septembre 2016 à Saint-Antonin-Noble-Val.

Monsieur **Noël REY**, Officier de la Légion d'honneur, le 20 novembre 2016 à La-Ville-Dieu-du-Temple.

Famille de Sociétaires

Madame **Josette AMIEL**, mère du Colonel Pierre AMIEL, Chevalier de la Légion d'honneur, le 15 septembre 2016 à Castelsarrasin.

Madame **Marcelle SARRAU**, mère de Gérard SARRAU, Chevalier de la Légion d'honneur, le 4 novembre 2016 à Saint Nicolas de la Grave.

Nouvelles adhésions

Monsieur le Médecin Général **Guy FABRE**, Chevalier de la Légion d'honneur, à Montauban.

Monsieur le Général de Corps d'Armée **Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP**, Commandeur de la Légion d'honneur.

Sœur **Nicole MAGOT**, Chevalier de la Légion d'honneur, à Saint Paul d'Espis.

Mutations

Départs

Monsieur l'Adjudant-chef **Christian MONDANGE**, Chevalier de la Légion d'honneur, pour le 65.

Monsieur le Colonel **Francis CONTAMIN**, Chevalier de la Légion d'honneur, pour Tahiti.

Monsieur Nadal Rey

Officier de la Légion d'honneur

Décédé le 20 novembre 2016

In memoriam

Cher Nadal, cher confrère et ami. Au nom du Président de l'Académie de Montauban et de tous nos confrères, je viens exprimer notre compassion, notre sympathie et notre respectueuse amitié à tes trois enfants, tes neuf petits-enfants, tes seize arrière-petits-enfants, ta compagne et toute ta famille aujourd'hui dans la peine.

Il n'y a pas si longtemps, jeune centenaire, tu disais encore : " *La vie est trop courte et il y a tant à faire* ". La tienne fut bien remplie et tu savais nous captiver quand tu évoquais ton siècle et le passage au XXI^e siècle. Tu nous éclairais par ton vécu, ton regard lucide sur l'humanité, ton empathie bienveillante sensible dans tous tes propos comme dans les nombreux témoignages que tu nous laisses. Je n'oublie pas que, lors d'une réception à l'Académie, tu as été qualifié avec justesse de troubadour de la langue occitane et de la culture.

Ta carrière d'enseignant s'est déroulée pendant 37 ans au Maroc comme professeur d'espagnol puis comme enseignant aux lycées de Rabat et de Port-Lyautey. À l'heure de la retraite, tu regagnes notre département pour embrasser une nouvelle vie.

En parfait humaniste et en homme d'action en perpétuel mouvement, tu engages ton savoir et ton énergie au service des autres : tu diras, tu accompagneras, tu écriras et tu agiras.

L'Académie t'accueille le 16 juin 1980 au 38^{ème} fauteuil, et pour cela, Pierre Gardes, capiscol de l'Escolo Carsinolo et secrétaire de l'Académie, s'exprime tout d'abord en occitan, précisant qu'avec toi, « c'est aussi la langue du Midi qui rentre à l'Académie ». Dans ta réponse, tu ne manques pas de louer tes prédécesseurs occitans du Quercy, mais tu te réserves le soin de révéler le jour de la séance solennelle le nom de ton maître à penser : Fernand Barrué, issu comme toi du pays de Save, qui t'a imprégné tant pour la poésie que pour la conduite de ta vie. Les titres de tes conférences : « La Langue d'Oc, un trésor négligé » ou « La toponymie » témoignent de ta passion occitaniste, tandis que l'épisode africain, « L'année de tous les doutes » (1939) refait surface pour une autre séance solennelle, soixante ans plus tard. Nous gardons le souvenir de ta présence affable, lumineuse et constructive lors de nos travaux auxquels tu participes, fidèle et engagé. Tes interventions et tes écrits forcent le respect. Ces deux dernières années, ton état de santé t'a éloigné du Tarn-et-Garonne, mais tu ne nous oubliais pas : je sais que, loin de nous, tu t'informais de la vie de notre Compagnie.

Nadal, tu fus écrivain, conférencier, animateur, occupant inlassablement une place prépondérante dans la vie de la cité. Exigeant dans tes engagements, tu te consacres à la culture et au rayonnement de la langue occitane. Que de chemin parcouru entre la création des aînés de La-Ville-Dieu-du-Temple et les structures internationales reconnues par l'UNESCO dont la FIAPAM (Fédération Ibéro-américaine internationale des associations seniors) !

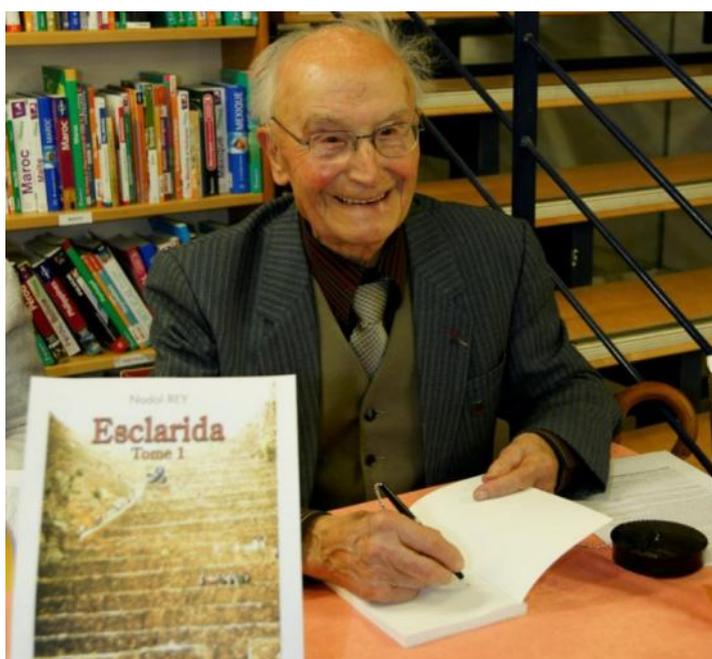
Nadal, toujours homme d'action, initiateur de nombreux projets, tu t'investis dans les relations intergénérationnelles et leurs conséquences dans le développement socio-économique. Tu veilles en tant que membre actif au développement de diverses associations locales, départementales et nationales.

Nadal, homme public et engagé, tu réponds toujours présent à toutes les sollicitations. Aussi ne faut-il pas s'étonner que tu aies reçu tant d'hommages et de multiples marques de reconnaissance pour tes implications : Légion d'Honneur, Mérite militaire, Palmes Académiques, Croix-Rouge, Ordre de Malte, et que tu aies été nommé Docteur Honoris Causa de l'Université de Santander.

Nous ne pouvons être exhaustif tant ces 47 années en Tarn-et-Garonne ont été fécondes.

Si le fil de ton existence s'est rompu pour toi, tu as su nous transmettre la foi en la vie et en l'espérance. L'Académie, en s'inclinant respectueusement devant son doyen qui la quitte, ne peut que saluer sa mémoire avec émotion et reconnaissance.

Quand on laisse une œuvre comme la tienne, dont témoignent tous les livres que tu nous as légués, le meilleur de soi demeure à jamais. Ta famille, aujourd'hui réunie dans la peine, ne peut que s'enorgueillir de ton parcours et de ton exemple. "Adieu siatz," Nadal.



Éloge funèbre prononcé par Monsieur Yves Ripoll,

Membre de l'Académie de Montauban

Réception dans l'ordre

Monsieur Serge Berrier Chevalier de la Légion d'honneur Reçu dans l'ordre le 3 décembre 2016

Cher Serge Berrier,
Il y a 100 ans tout juste, en 1916, le philosophe Alain - un de nos grands aînés Radicaux - écrivait «En se mettant à l'œuvre on découvre ce qu'on vaut, ce qu'on sait, en un mot ce qu'on est.»

Votre œuvre, et j'aurai l'occasion d'en rappeler les grandes lignes, cher Serge Berrier, est bien celle d'un **authentique humaniste**.

Vous l'êtes, bien-sûr par vos pensées ou par vos convictions ; mais vous l'êtes, avant tout et surtout, par les actions que vous avez entreprises et concrétisées, tout au long de votre vie.

Alors, je veux vous dire ma joie d'être ici aujourd'hui, et de nous voir si nombreux, réunis pour vous rendre cet hommage, ô combien mérité.

Cette distinction, la plus prestigieuse de la République, vient couronner la **qualité et la permanence de vos engagements, au bénéfice de tous les Tarn-et-garonnais**.

Cette cérémonie est, bien-sûr, pour moi empreinte d'une émotion bien particulière car je vois, dans l'assistance, tant de visages bien connus, qui ont accompagné pour beaucoup d'entre eux, une belle aventure politique et humaine, au Conseil général.

J'entends aussi saluer affectueusement vos proches, au premier rang desquels votre épouse, Jackie, vos deux enfants (Alexandre et Stéphanie) et votre petite-fille (Lola).

Cher Serge, dans cette équipe du conseil général, vous formiez, avec Max, un tandem à la fois complémentaire et indissociable.

Et je dois, bien évidemment, vous associer Madame la Ministre, chère Sylvia, toi qui a, quelques années durant, fait partie de ce « noyau dur ».

À cette époque, la maison était « tenue », les personnels respectés, et les élus associés aux décisions.

Et je ne compte pas les réalisations que cette **alliance de talents** a permis, au service de notre territoire et de ses habitants. Elles ont abouti à **transformer profondément et durablement notre département** qui est, nous le savons, traversé par de fortes dynamiques économiques et démographiques.

Elles ont contribué à **le moderniser**, tout en préservant, et en renforçant **les solidarités**, et à mener, dans le même temps, des politiques d'envergure pour l'aménagement du Tarn-et-Garonne.

J'aurais vraiment souhaité que cet état d'esprit et cette ambition survive à nos départs respectifs. Hélas, nous connaissons la suite.

Cher Serge, vous avez eu à me supporter, pendant toutes ces années. Je le dis, bien sûr, au sens anglais du terme, eu égard au précieux soutien que vous m'avez toujours apporté dans l'exercice de mes responsabilités, mais sans doute un peu aussi au sens français ; certains lundi soirs en particulier autour du fameux dossier bleu !!

Mais vous avez su répondre à mon niveau d'exigence. Et votre engagement sans faille nous a permis d'œuvrer efficacement et d'accomplir de belles choses.

Vous avez été à mes côtés, depuis le début de cette magnifique aventure départementale de 30 ans, et dans toutes les responsabilités que vous avez successivement occupées, j'ai toujours pu compter **sur votre fidélité indéfectible et sur votre loyauté sans faille**.



Vous le natif d'Auvillar, avez cependant débuté votre carrière bien loin de la Gascogne, à la direction Départementale de l'équipement du Jura.

Vous y affrontez les hivers rigoureux de ce département de l'est de la France et faites, là-bas, rapidement vos preuves. Et dès 1974, vous êtes nommé chef des constructions publiques, à la Direction départementale de l'équipement de Tarn-et-Garonne. Vous retrouvez alors notre département, pour ne plus jamais le quitter, pour notre plus grand bonheur.

Vous y assurez la maîtrise d'ouvrage pour les principaux chantiers menés par l'État qui, à l'époque était un

grand aménageur.

En 1987, au moment des transferts liés aux premières grandes lois de décentralisation je vous « débauche » des services de la DDE, en vous recrutant pour occuper le poste de Directeur du patrimoine et des constructions au conseil général. Dans ces fonctions, une fois de plus, vous donnez à voir l'étendue de vos talents et



de votre remarquable savoir-faire.

Puis vous rejoignez mon cabinet, en 1991, et vous y resterez jusqu'en 2015. Soit au total, près de 25 années d'une collaboration fructueuse, d'une relation de proximité et amicale, pour ne pas dire affectueuse.

Votre professionnalisme, votre sens de l'écoute, votre gentillesse naturelle ont fait de vous une **personnalité unanimement appréciée** de tous, et des élus notamment. D'ailleurs nombreux sont ceux qui me disent encore vous regretter aujourd'hui.

Et je les comprends, car vous avez toujours placé, au-dessus de toute autre considération, **la recherche du bien commun** et l'intérêt général.

Ce même souci vous anime à la tête de la mutualité française de Tarn-et-Garonne, qui nous accueille cet après-midi. Vous avez, dans vos fonctions, porté et actualisé le message d'un Léon Bourgeois, père du solidarisme et initiateur du mouvement mutualiste.

Administrateur, puis président de la section départementale de la mutuelle des agents de l'équipement, des transports et des territoires, vous êtes élu, en 1985, à la tête du réseau mutualiste.

Son développement, depuis votre prise de fonctions, est tout à fait impressionnant. L'évocation de quelques chiffres suffit à mesurer la véritable révolution que votre action a permise. À la tête de l'union départementale, vous avez fait beaucoup de choix stratégiques judicieux et déterminants pour vos adhérents en particulier, et nos concitoyens en général.

Imaginez, il y a 30 ans, la mutualité de Tarn-et-Garonne comptait 9 salariés ; aujourd'hui, ils sont 350. Sur cette période, le chiffre d'affaire est, quant à lui, passé d'un million de franc à plus de 15 millions d'euros.

Votre unité territoriale qui compte désormais 80 organisations membres, fait bénéficier 1 Tarn-et-garonnais sur 2 de ses services, soit près de 150.000 personnes.

Réception dans l'ordre

Ainsi, dans notre département, comme sur l'ensemble du territoire, la Mutualité française est unanimement reconnue comme un **acteur essentiel de la solidarité**.

Elle l'est évidemment à travers les mutuelles qui la composent et dont l'unité territoriale à la charge d'animer et de coordonner l'action.

Mais au-delà, vous avez su **développer un panel de services et d'accompagnements**.

Car avec le vieillissement de la population et l'accroissement de l'espérance de vie, les enjeux liés à l'âge et à la dépendance prennent une importance croissante.

Et vous répondez à cette attente. Je pourrais citer l'accueil de jour que vous avez créé et que vous gérez, sur la commune de Parisot. Cette structure qui reçoit des patients atteints par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies dégénératives et que nous avons d'ailleurs inaugurée, début novembre.

Elle vient compléter beaucoup d'autres services : un réseau de soins infirmiers à domicile, un service de portage des repas, et plusieurs résidences spécialisées (EHPAD) dont vous assurez la gestion.

Les Tarn-et-garonnais, peuvent également, et à tous âges, bénéficier de vos établissements d'optique, d'audition ou des soins dans les centres dentaires disséminés dans l'ensemble du département.

En faveur des plus jeunes et de leurs parents, vous avez encore élargi la palette de vos prestations.

Et nous avons inauguré récemment, un autre magnifique équipement, à Montauban, la crèche inter-entreprises le « rayon de soleil », qui répond à une demande forte des jeunes ménages de l'agglomération.

Vous avez ainsi contribué, patiemment, à ce que la mutualité française soit présente pour tous les habitants, à **chaque étape de leur vie**.

Vous travaillez aussi activement au **renforcement des liens intergénérationnels**, à travers notamment les structures hébergeant des personnes âgées, tout en accueillant des enfants.

Et je veux aussi souligner vos **qualités de gestionnaire** qui vous permettent de présenter des résultats excédentaires, laissant présager d'autres projets ambitieux. Je sais que vous n'en manquez pas.

Et à la tête de cette société à but non lucratif, vous portez une grande attention à **l'utilité de vos interventions et de vos prestations**.

L'ensemble des missions que vous accomplissez s'inscrit en **complémentarité** avec les projets initiés par les collectivités, et **les politiques de l'État**.

Et votre œuvre participe pleinement à la recherche d'un **aménagement harmonieux de notre territoire**.

Mais vous avez aussi poursuivi votre engagement – et j'ai envie de dire presque naturellement – sous d'autres formes en vous impliquant résolument et avec conviction, à nos côtés, au sein du PRG.



Notre formation convient, non seulement à votre tempérament naturel, à votre refus des dogmes, mais aussi à votre côté pragmatique et, au final à votre **souci de la fraternité**.

Particulièrement investi dans le Cercle Jean Daran à **Montauban**, vous avez été de tous les combats et de

toutes les campagnes, en acceptant d'occuper le poste, ô combien sensible, de mandataire financier de presque toutes nos campagnes électorales, que ce soit pour Sylvia ou moi-même.

Vous avez d'ailleurs présidé ce cercle et votre sens du relationnel et votre générosité ont rapidement emporté l'adhésion de tous, militants, sympathisants et élus. Vous êtes donc rapidement devenu une figure incontournable de la grande famille des radicaux de gauche dans le Tarn-et-Garonne.

Bien-sûr, nous partageons, avec beaucoup ici, ces mêmes valeurs, **ces mêmes préoccupations** et poursuivons le même objectif : améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens et préparer l'avenir d'un territoire.

Au fond, ce qui constitue la raison de votre intense activité, ce qui a constitué le moteur de votre parcours, **c'est l'humain**. Et c'est dans les relations humaines que vous vous épanouissez le mieux.

Et vous pourriez aisément faire vôtre, l'aphorisme du philosophe Jean Bodin : « Il n'y a ni richesse ni force que d'hommes ».

Serge,

Je veux en terminant vous témoigner une fois encore l'estime et la gratitude que vous porte, nourries de la confiance réciproque qui s'est établie entre nous durant toutes ces années pour finalement se transformer en affection fraternelle.

La République peut être fière, mon cher Serge d'avoir de tels serviteurs et c'est la raison pour laquelle elle a choisi de vous distinguer.

*Discours de M. Jean-Michel Baylet,
Ministre de l'Aménagement du territoire,
de la Ruralité et des Collectivités territoriales*



L'histoire

**Maurice Bezard-Falgas
champion de polo avec le 10^e Dragons**

Le 10^e Dragons est dans une forme exceptionnelle. Ses joueurs puissants sont irrésistibles à la bousculade. Leurs chevaux, dans une condition superbe, vites et maniables"



Paul Petit (1853-1925) *Dragon de la III^e République*
Aquarelle, d'après Eugène Titeux

"L'équipe première du 10^e dragons avait à Vittel, enlevé avec la faveur du public, le surnom de « Cuirassiers »"

"Le premier jour, le 10^e Dragons élimine le 8^e Hussards et fait une grosse impression. Bien montés, bien équipés, vites et souples dans leur combinaison, les athlètes de Montauban ne laissent rien passer et marquent sans interruption"...

"Les Dragons [du 10^e régiment] ont gagné la partie après une lutte très vive"

"Le public a fait un succès triomphal aux trois cavaliers de l'équipe [montalbanaise] victorieuse"

"Les trois athlètes de Montauban sont de véritables spécialistes"

"En finale, le 10^e dragons de Montauban triompha du 2^e Hussards qui avait lui-même obtenu un franc succès sur le 24^e d'Artillerie de Tarbes"

Autant de commentaires que l'on pouvait lire dans la Presse¹ de l'entre-deux-guerres. Mais de quoi s'agit-il ? Quelle est donc cette activité du temps de paix qui suscite autant d'intérêt et de dithyrambes pour les cavaliers du 10^e Dragons² de Montauban ?

Tout simplement un sport exigeant ramené des Indes par les Anglais, toujours friands d'activités ludiques, qui a fait sa première apparition en France à la fin du XIX^e siècle : le polo. "Roi des jeux et jeu des rois" à l'instar des échecs, pour ceux qui le pratiquent ou aiment la regarder, cette discipline équestre où le couple cavalier-monture donne sa pleine mesure – ses adeptes prétendent que le cheval se prend au jeu³ – va connaître ses heures glorieuses en France pendant les Années folles.

L'époque s'y prête. Après les horreurs de la Grande guerre, l'heure est en effet au divertissement. Disposant des chevaux et des ressources logistiques, les nombreux régiments de Cavalerie de l'Armée française sont les mieux placés pour donner ses lettres de noblesse au polo. De plus, plutôt désœuvrés, les cadres de la Cavalerie pressentent que la "plus noble conquête de l'homme" va peu à peu céder le pas à la mécanique blindée. Autant lui redonner le lustre d'antan lorsqu'ils la considéraient comme la "reine des batailles", et en faire la "reine des paddocks". Pour mieux tromper leur ennui et cet inévitable déclin, ils vont donc s'emparer des promesses de ce nouveau sport pour remettre en valeur ce qui a fait l'essence de leur Arme : l'art équestre. Grâce au polo, la fine fleur de la Cavalerie française va donc redoubler de virtuosité dans les nombreuses compétitions hippiques organisées sur le territoire dans les années 20 et 30.

L'engouement est tel que l'Autorité militaire doit codifier⁴ la participation aux compétitions de ses unités de Cavalerie. Opportunément, l'Armée voit dans la pratique de cette activité le développement de "l'esprit de lutte et de décision", car elle "requiert une conduite exacte du cheval à l'allure la plus rapide. [...] Ce sport exige des joueurs une grande discipline et une coordination complète des efforts : il doit être considéré comme le jeu d'équipe par excellence des cavaliers", indique ses directives. A Montauban, où est caserné le 10^e régiment de Dragons depuis 1886, c'est sous l'impulsion du lieutenant Maurice Bezard-Falgas que cette unité va se distinguer dans le jeu de "balle à cheval" comme on dénomme parfois le polo.

Comme le trahit son patronyme⁵, Maurice est issu d'une famille originaire de l'Aude – Falgas est situé près de Chalarbre, en plein pays cathare – qui compte de nombreux soldats.



Marthe Ramonatxo Stokvis (1914-2009)
Huile sur toile (détail)

¹ Notamment *l'Express du Midi*, le *Sport Universel Illustré*

² Qui donnera son nom à l'avenue éponyme à Montauban

³ Un chroniqueur de l'époque avance que le cheval contribue à 70%, le cavalier 20% et ... la chance 10%

⁴ Instruction sur la participation des officiers et des sous-officiers aux épreuves publiques de balle à cheval (Bulletin officiel du Ministère de la Guerre n°49 du 3 déc. 1923)

⁵ Falgas est un toponyme tiré de l'occitan *falga*, la fougère

L'histoire

L'année suivante, Maurice fera partie de la sélection française qui affronte les équipes étrangères lors de la Coupe internationale militaire de Biarritz. Le colonel Guény¹³, commandant le 10^e Dragons, note (19 sep. 1927) dans son dossier : "Joueur de polo réputé. Consacre tous ses loisirs aux sports".



Caricaturé en 1934 par son ami Etienne de Bellefon

Réclamé par son père – qui mourra deux ans plus-tard – en 1930, Maurice demande et obtient sa mise en disponibilité pour s'occuper des propriétés familiales. Il continue cependant à prendre une part active aux compétitions de polo de son régiment, "avec son allant et son brio habituels", écrit en 1935 son chef de Corps, le Colonel de Bouglon¹⁴. Certes, Maurice et ses co-équipiers prennent du poids, à tel point qu'on les surnomme "l'équipe des 100 kilos". À Vittel en 1924, un chroniqueur note : " Les joueurs du 10^e Dragons taillés en force, amènent un magnifique lot d'anglo-arabes étoffés, et jouant librement sous 100 kilos...et plus ! Cette belle équipe qui totalise 285 kilos est soudée à merveille ". Pour autant, cette contrainte n'entamera ni le rythme, ni le nombre de leurs victoires.

Le déclenchement de la 2^e Guerre mondiale met fin à cette série de succès sportifs. Tout autant qu'elle marque un tournant dans l'histoire de la Cavalerie française avec la disparition de ce qui avait fait sa singularité depuis des siècles : le cheval. Le Capitaine Maurice Bezard-Falgas, remobilisé, y gagnera une nouvelle citation et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.



Croqué par un camarade à l'Oflag XIIIIB en 1941

Mémoire de proposition pour la Légion d'honneur



" Le Capitaine Bezard-Falgas est adjoint au commandant du GRDI 26. Il a toujours mérité les éloges de ses chefs dans cette situation. Au cours du mois de novembre 1939, à la suite d'attaques allemandes qui avaient ébranlé le moral du Groupement de Reconnaissance, il sut prendre le commandement de cette unité en attendant l'arrivée de son nouveau chef. Dans ces circonstances difficiles, le Capitaine Bezard-Falgas sut faire preuve d'une grande activité, d'une grande volonté, d'une grande autorité sur les cadres du GR en même temps que d'un sang-froid et d'un courage qui lui valurent l'estime et le respect de tous "

Lieutenant-colonel Jourdain, commandant le 26^e GRDI, déc. 1939

Rayé des cadres de Réserve en 1951, il se consacrera au développement de ses domaines agricoles. Maurice meurt le 22 novembre 1964 à l'âge de 68 ans dans sa propriété de Pescaÿ (Tarn-et-Garonne) des suites d'un cancer des poumons. Avec lui s'éteint incontestablement, un des meilleurs joueurs de polo d'une génération qui aura connu l'âge d'or de ce sport et contribué à son éclat.

Arnaud Bezard-Falgas

Ses décorations



Légion d'honneur (chevalier, 05/02/1940)

Croix de guerre 1914-18 (1 citation à l'ordre de la Division, 17/12/1918)

Croix de guerre 1939-40 (1 citation à l'ordre de la Brigade, 31/08/1942)

Croix du Combattant volontaire 1914-18 (1936)

Croix du Combattant (1930)

Médaille Interalliée de la victoire (1922)

Médaille commémorative de la guerre 1914-18

Médaille commémorative de la guerre 1939-45

Médaille commémorative de la bataille de Verdun (1916)

Ses armoiries

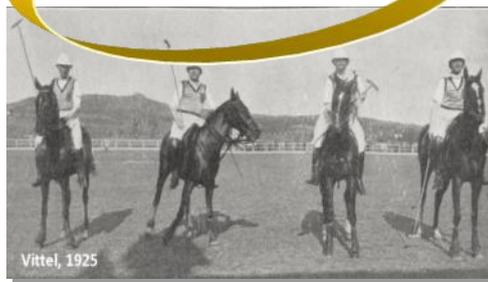


¹³ Albert Guény (1873-1946), saint-cyrien de la promotion du *Siam 1892-94*, général breveté d'état-major, commandeur de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, croix de guerre 14-18 (avec palme)

¹⁴ Jules Aimable Jean François de Bouglon (1879-1940), colonel, saint-cyrien de la promotion d'*In Salah 1899-01*, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 14-18 (9 citations dont 4 palmes), croix de guerre 39-40 (1 palme), tué à l'ennemi

Tableau d'honneur des équipes de polo du 10^e Dragons

L'histoire

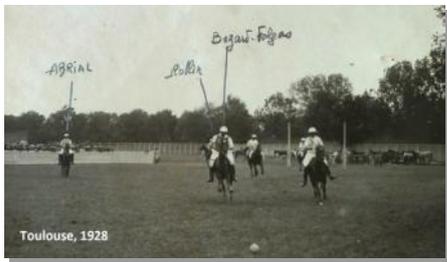


POLO - 1923 - 1930
10^{ME} DRAGONS

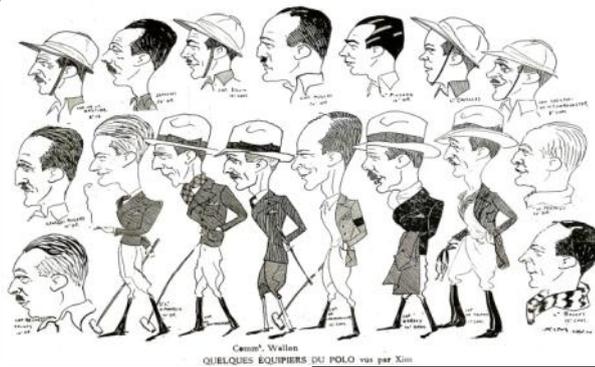


JOUEURS **COUPES**

LE BEZARD-FALGAS	1923	TOULOUSE . VICHY
C ^{TE} ABRIAL		MONTAUBAN
LE ROLLIN		TOULOUSE . BORDEAUX
LE d'ALLENS	1924	LUCHON . ANGOULÈME
LE d'ARRAS		CASTELSARASIN . MONTECH
LE d'HÉBEAIL		LIMOGES . VITTEL
LE d'AVILA	1925	TOULOUSE . VICHY
C ^{TE} SOUBIROU		ANGOULÈME . BOYAN
LE de PORTZEMPARC		CASTELSARASIN . C ^{TE} HAIG
LE AUGÈRE	1926	TOULOUSE . VICHY
LE d'AUDIBERT		CHAMPIONNAT de FRANCE
LE PASTIER	1927	TOULOUSE
	1929	PERPIGNAN
	1930	LIMOGES



10^e Dragons



Vittel, 1934. Championnat de France militaire



Un art français du haut commandement

Réflexions à propos du rôle, des méthodes et des pratiques du haut commandement dans le succès des armées de la France en 1914-1918

Brocarder les mécomptes du haut commandement français au cours des campagnes de 1870 et de 1940 est devenu un topos. Ce lieu commun n'aurait rien que de futile s'il ne s'agissait de l'une des causes qui valut par deux fois à notre pays un désastre militaire accompagné de transformations politiques profondes.

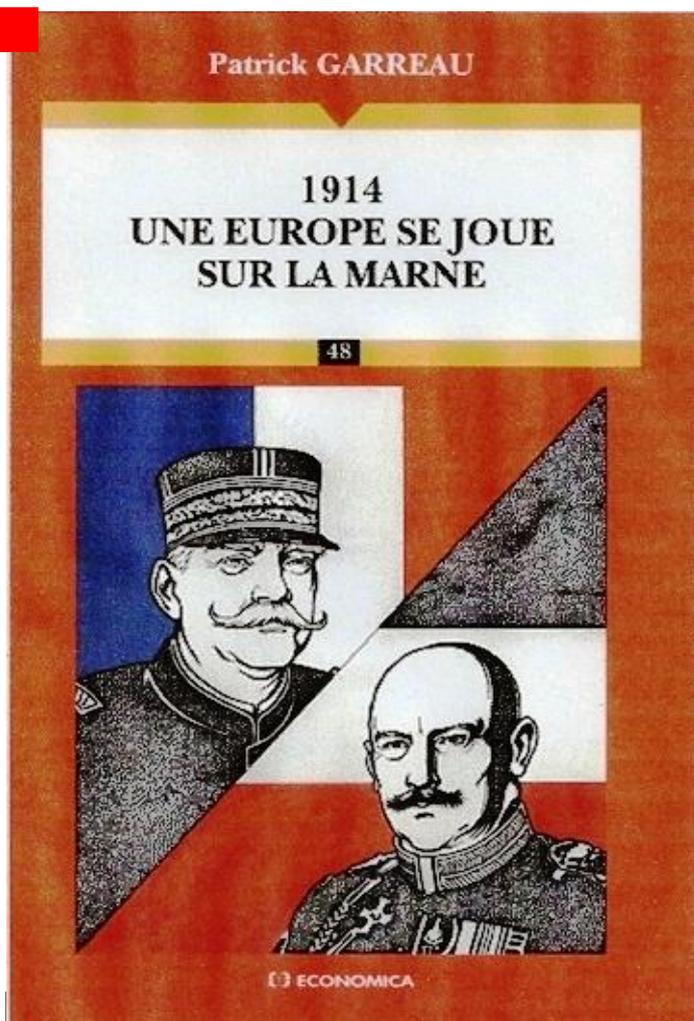
Le seul mérite de ces brocards est de rappeler que l'action du haut commandement est une fonction capitale de la conduite de la guerre – et le rappel n'est pas inutile en cette période de commémoration de la Première guerre mondiale –, alors le focus est le plus souvent mis seulement sur le combattant, ses souffrances et son héroïsme impavide.

Or l'exercice du haut commandement est un art difficile, dans laquelle l'armée française a parfois excellé, ce qui ne lui est pas assez reconnu face à une doxa qui porte au pinacle le Grand état-major impérial de 1870 et celui de la Wehrmacht. Si Napoléon pratiqua cet art avec la maestria qui lui est généralement reconnue, les mérites du haut commandement français durant cette Première guerre mondiale sont moins communément admis : on préfère mettre en avant les aléas du début de la campagne ou les échecs de 1917.

Deux livres récents et un troisième quelque peu plus ancien nous invitent cependant, de façon très argumentée, à une révision en la matière. Ils sont le fait de deux officiers, le Général (r) Patrick Garreau et le Lieutenant-colonel (r) Claude Franc.

Cette courte chronique ne se veut pas une recension complète des mérites des trois ouvrages, ni une critique de certains des points de vue développés, mais plutôt une incitation à profiter des longues soirées d'hiver pour une lecture à la fois captivante et roborative... source aussi de réflexions pour les défis à venir.

Voici leurs références, dans l'ordre chronologique de leur parution :



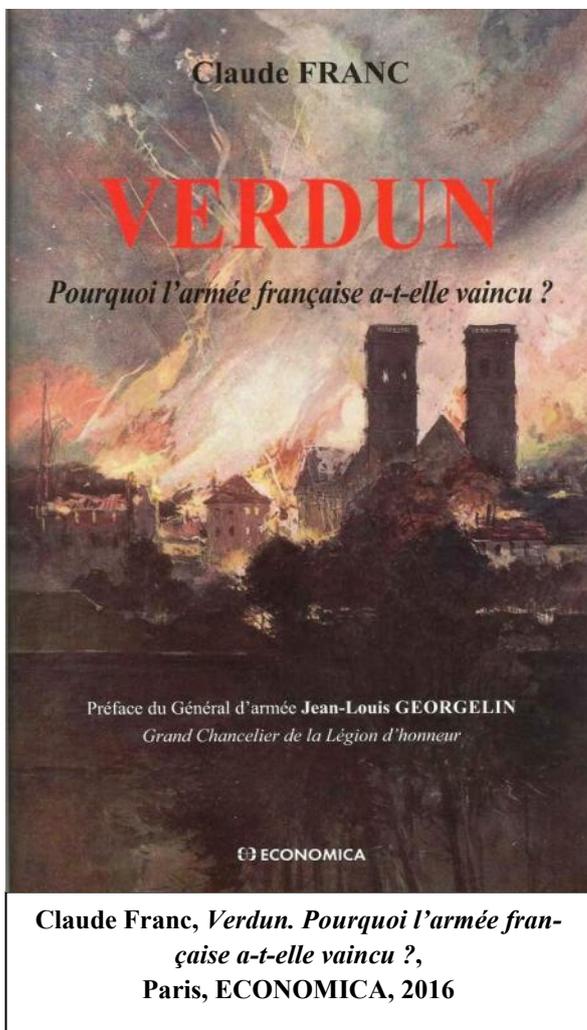
Patrick Garreau, *1914. Une Europe se joue sur la Marne*, Paris, Economica, 2004

Claude Franc

LE HAUT-COMMANDEMENT FRANÇAIS
SUR LE FRONT OCCIDENTAL
1914-1918



Claude Franc, *Le haut commandement français sur le front occidental*, Paris, SOTECA, 2012



Chacun de ces ouvrages livre, dans la mesure de son champ d'observation, qui est d'ampleurs très différentes - le théâtre occidental pour l'un et deux batailles capitales pour les deux autres -, des observations d'une rare pertinence sur les mesures d'organisation des chaînes de commandement française et allemande et sur les processus de décision à tous les niveaux : politique, stratégique, opératif et tactique.

Dès la bataille de la Marne va se faire jour une supériorité décisive du Grand quartier général (GQG) français, qui parvint à coordonner les mouvements des armées et à assurer la réalisation d'une manœuvre d'ensemble – y compris quand il fallut lui apporter de cruciales modifications – sur le Grand État-major impérial, resté fidèle à une décentralisation de la conduite des opérations. En outre, la diffusion des ordres et la remontée rapide des informations sur l'état réel des effets de la manœuvre fut obtenu du côté français par la réalisation de liaisons quotidiennes et fiables, notamment par la mise sur pied de détachements de liaison qui faisaient le va-et-vient entre GQG et armées. S'il est d'autres causes à la victoire de la Marne, dans la conception et dans l'exécution au niveau tactique, et si les procédés de commandement évoqués ci-dessus paraissent d'une rare banalité, il faut reconnaître, devant l'exposé convainquant qu'en donne le Général Patrick Garreau, que le mérite du succès revient grandement à la méthode, qualité qui est souvent déniée aux Français.

La démonstration est amplifiée par l'observation de l'ensemble du théâtre occidental, sur toute la durée de la guerre. Ici l'angle d'observation se décale et prend de la hauteur. Plusieurs thèmes saillants entre le pouvoir politique, qui est toujours responsable de la définition

se détachent. Le premier est celui des relations des buts de la guerre, et le Haut commandement, qui entend bien rester maître de la façon d'obtenir les résultats demandés. Le Général Joffre y veillera avec un soin jaloux, jusqu'à sa mise à l'écart. Clemenceau s'y tiendra, quand il donnera toute sa confiance à Foch. Ce n'est pas que les chambres aient renoncé à intervenir, souvent de façon brouillonne dans la conduite de la guerre, mais, au total, l'autonomie nécessaire fut consentie au chef militaire¹.

La leçon est toujours d'actualité, quand bien même les moyens modernes de communication et d'appréciation en temps réel des situations influent sur le réglage du contrôle et de l'autonomie du chef militaire. La récente entreprise de diminution des attributions du Chef d'état-major des armées (CEMA) n'est, à cet égard, pas rassurante. Confier une grande partie des attributions qui concourent à la constitution et à la préparation des forces à des directeurs issus des grands corps civils ou à des contrôleurs généraux revient à diviser pour régner et participe plus d'un esprit de conquête du pouvoir qu'à une lucide recherche des voies et moyens pour parvenir à servir le Bien commun dans l'orbe de la Défense. Nous ne pouvons à cet égard que renvoyer, bien immodestement, à l'article que nous avons publié naguère et qui faisait un point sur les relations entre les chefs militaires et le pouvoir – celui des entourages notamment².

On retiendra également, au-delà des heurts des caractères, les étapes de la prise de conscience de la nécessité de découpler les niveaux de commandement, initialement très entremêlés : d'abord celui des groupes d'armée de celle du Chef d'état-major de l'armée de terre, que devient de fait le Général Pétain – responsable de la modernisation remarquable de l'armée de terre et de son adaptation à de nouvelles pratiques de combat. Ensuite, création du poste de généralissime, sous la responsabilité de Foch ; les opérations actuellement menées, souvent en coalition présentent à cet égard plutôt une régression, tant les partenaires sont déséquilibrés dès lors que le commandement et la doctrine sont américains ; il reste que l'expérience déjà ancienne de Foch peut fournir d'utiles sujets de réflexions quand il s'agit de mener des opérations en Afrique avec nos partenaires locaux.

La nécessité de l'autonomie accordée au chef militaire, une fois les buts arrêtés par l'autorité politique, est rappelée dans la préface du troisième ouvrage, *Verdun*, par l'ancien Chef d'état-major des armées et Grand chancelier de la Légion d'honneur, le Général Jean-Louis Georgelin, dans la préface qu'il a donnée à ce livre.

¹ Des compléments utiles sont disponibles sur un blog de qualité : *Guerres et conflits (XIX^{ème} - XXI^{ème} siècle)*.

² Général de corps d'armée Pierre Garrigou-Grandchamp, « État militaire et sens politique : une nécessaire désinhibition », *Revue Inflexions*, n° 6, 2007, Paris, p. 203-216.

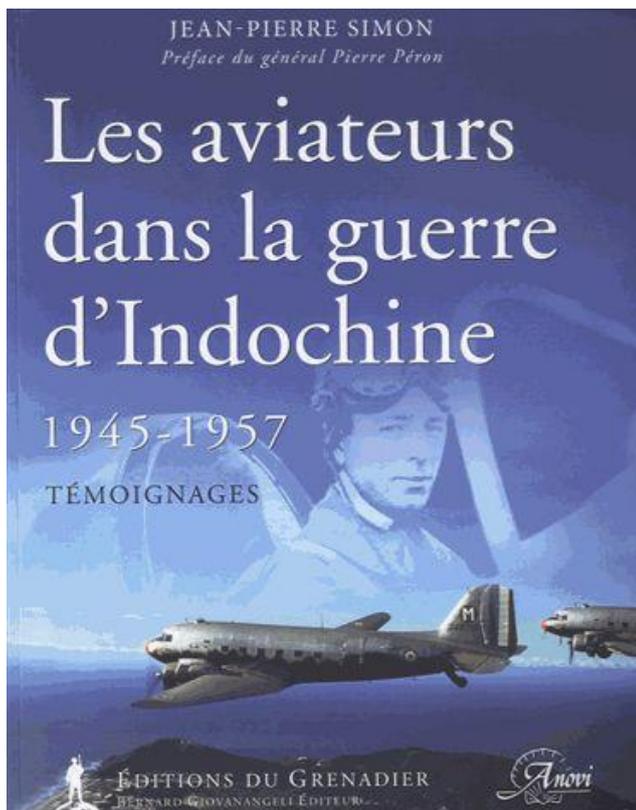
Livre

Elle va de pair avec une loyauté à l'esprit de la mission. Dans cette perspective, l'étude de la façon dont fut pensée et conduite la bataille de Verdun par les deux états-majors qui se faisaient face, étude menée en parallèle par le Lieutenant-colonel Claude Franc, est très révélatrice. Défaut encore dans l'organisation du commandement allemand où la confusion des niveaux est grande, alors qu'à Verdun la responsabilité de la bataille générale est clairement définie, et que la secto-

risation clarifie ensuite la mission de chaque subordonné en vue des combats qu'il doit mener. En outre, Joffre sait déléguer rapidement à son bras droit, le Général de Castelnau, tout pouvoir décisionnel pour prendre les mesures nécessaires quand la situation est grave dans les débuts de la bataille ; réactivité et délégation, dans la discipline. Supériorité dans l'organisation du commandement donc, mais aussi dans la conduite. En effet, la faute suprême est commise par le commandement allemand, en deux temps. D'une part, quand le Général von Knobelsdorf, Chef d'état-major du Kronprinz et de la 5^e armée, n'est pas fidèle à l'esprit de la mission : il entend « conquérir Verdun » quand il lui a été demandé « d'user l'armée française à Verdun », ce qui implique des modes d'actions bien différents. D'autre part, le Chef d'état-major général allemand, le Général von Falkenhayn, qui sent le glissement d'interprétation, ne corrigera jamais directement son subordonné (pendant neuf mois...) et essaiera seulement par des moyens indirects de l'empêcher de trahir l'esprit de la mission. Voilà qui surprend quant à l'image qui court sur la discipline respective au sein des deux armées.

Trois livres stimulants donc, qui éclairent le passé, corrigent des idées toute faites et sont aptes à suggérer bien des réflexions quant à l'organisation du commandement, en tout temps, et en particulier en opérations.

GCA (r) Pierre Garrigou-Grandchamp



La guerre d'Indochine racontée par ceux qui l'ont vécue. Tel pourrait être le titre de cet ouvrage, qui rassemble des témoignages d'anciens de l'Armée de l'Air et d'autres encore de leurs camarades de l'Armée de Terre, en soutien desquels les premiers combattaient souvent. En abordant tous les aspects de cette guerre, humains et stratégiques, en présentant les matériels et l'éventail des missions des aviateurs, en donnant à découvrir le rôle trop longtemps occulté et pourtant essentiel de ceux-ci sur les différents théâtres d'opérations du conflit indochinois, à Dien Bien Phu tout particulièrement, cet ouvrage documenté et richement illustré constitue un réel apport à l'historiographie de la guerre française d'Indochine. Des portraits d'aviateurs et d'aviatrices méritants, des états nominatifs des équipages et des pertes complètent les témoignages et confèrent à l'ouvrage l'ampleur d'un Mémorial de l'arme.

Biographie :

Né en 1944, Jean-Pierre Simon s'engage dans l'armée de l'Air en 1962. Breveté contrôleur de circulation aérienne (major de promotion), il sert en Allemagne jusqu'en 1968, d'abord à la 3^e Escadre de Chasse (Lahr), puis à Berlin. En 1969, il rejoint la Réserve opérationnelle. Il y servira pendant

32 ans. S'étant porté volontaire pour partir en opération extérieure, il sera détaché au sein du commandement des opérations spéciales sur un poste d'officier Info-Ops Psyops, participant en 2000 à l'opération Trident (Kosovo KFOR 3-4). Chancelier national de l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'Air (ANORAA), il est également membre du Comité franco-belge du souvenir Guynemer. Cadre supérieur retraité d'Aéroports de Paris, le Commandant (rc) Jean-Pierre Simon est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix du combattant volontaire et de la médaille de l'Aéronautique.

Cet ouvrage a été publié avec le concours de l'Association « Les Ailes brisées », ainsi qu'avec le soutien du Service Historique de la Défense.

La totalité des droits d'auteur de cet ouvrage est reversée à l'École des Pupilles de l'Air de Grenoble pour récompenser et encourager ses élèves dans les nombreuses actions solidaires qu'ils conduisent au profit des jeunes, des malades ou handicapés et des personnes âgées.



Les vingt neuf passagers de la balade proposée cette année par l'AOR 82 se sont retrouvés, un peu avant huit heures, ce jeudi 22 novembre devant l'arrêt de bus d'Eurythmie pour embarquer dans le car devant les conduire à Lavar.

Dès le départ, le Président Christian DOUMERC souhaitait la bienvenue à tous avant de céder le micro à Jacques BLANDINO, l'organisateur avec Christian BENARD de cette journée découverte. Jacques BLANDINO nous a rappelé le déroulement des activités qui nous attendaient et que nous allons maintenant découvrir.

Arrivés vers neuf heures trente, un peu en avance sur l'horaire du rendez vous avec notre guide, nous avons eu le temps de boire un petit café et l'occasion de visiter l'unique toilette du lieu particulièrement vi-

sitée.

À dix heures, nous étions devant la mairie, point de départ de la découverte qui commença par un rappel historique de la cité. Cette dernière est déjà mentionnée comme une petite ville fortifiée en 1025. Elle fut un des lieux de résistance du catharisme prise par Simon de MONTFORT avant de devenir un évêché vers 1300. C'est à partir de ce socle historique que l'on va découvrir les vestiges de son passé dans le centre ancien de la ville.

De la mairie nous avons rejoint les jardins de l'évêché où se situait l'emplacement de l'ancien palais épiscopal ; aujourd'hui, c'est un bel emplacement arboré de magnifiques cèdres. On y découvre aussi une statue de Las Cases,



Convivialité

le mémorialiste de Napoléon. Las Cases était un Vauréen, nom des habitants de Lavaur. Avant d'entrer découvrir la cathédrale Saint-Alain, notre guide nous fait découvrir à partir du chevet de ce monument un magnifique point de vue sur la vallée de l'Agout qui coule au pied de la ville.

On était censé y découvrir sur la rive droite de l'Agout, le pigeonnier le plus ancien du département du Tarn, daté de 1614.

La cathédrale Saint-Alain, chef d'œuvre de l'architecture gothique méridionale construite à partir de 1255 a subi de nombreuses transformations au gré des évêques qui s'y sont succédé. À l'intérieur, en raison des travaux de rénovation en cours et du vacarme généré, peut-être volontairement par les ouvriers, il a été difficile de suivre les explications, pourtant intéressantes, de notre guide. Néanmoins, on a pu y découvrir des peintures en trompe l'œil tout à fait remarquables. Pris par les explications, nous avons, pour quelques uns, manqué le spectacle du jacquemart qui a sonné les onze coups de 11 heures.



Nous avons ensuite rejoint l'esplanade du Plô, site primitif de l'histoire urbaine de Lavaur sur lequel se trouvait le castrum, terme qui désignait le camp d'une Légion romaine. Aujourd'hui, ce site est transformé en esplanade publique qui surplombe la vallée de l'Agout.

De là nous, avons rejoint le restaurant en admirant au passage de magnifiques façades à pan de bois et aperçu le sommet d'un pigeonnier coiffé d'un toit « en casque à pointe ».

Après cette découverte pédestre du centre historique, nous étions ravis d'atteindre le « Pastelier », le restaurant qui nous attendait pour un succulent repas.

Succulent est bien le qualificatif qui convient pour définir le repas que nous avons tous particulièrement apprécié. On aurait pu aussi dire qu'il était savoureux, goûteux, délicieux, excellent... bref ce fut un bon repas grâce au choix de nos fins gourmets organisateurs.

Le programme de la première partie de l'après midi allait nous faire découvrir la fameuse cocagne. Di-



rection le château de Magrin situé à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Lavaur. À notre arrivée, le propriétaire nous a accueilli et présenté le château qu'il a lui-même restauré. Ce château, classé monument historique, abrite le musée du Pastel. Notre hôte nous précise pour terminer la présentation historique des lieux qu'à l'origine il a été bâti sur un oppidum romain dont la position à 330 mètres d'altitude domine tout le Lauragais et l'Albigeois. Notre bon vieux roi Henri IV y trouva refuge en 1585.

Madame Rufino, l'épouse du propriétaire, nous a ensuite expliqué, de manière fort érudite et intéressante, ce que fut l'épopée du pastel, cette plante légendaire qui à partir de ses feuilles donnait cette couleur bleue exceptionnelle en teinture comme en peinture.



L'âge d'or du pastel remonte au XVI^e siècle où on en exportait entre 40 000 à 60 000 tonnes. Par ses retombées économiques le pastel forge la légende du pays de cocagne dans le triangle Albi - Toulouse - Carcassonne.



Après nous avoir montré des pieds de pastel, nous allons suivre le processus de transformation. Les feuilles cueillies sur le pied sont ensuite amenées au moulin pastelier, grosse meule de pierre qui écrase les feuilles. La pâte obtenue est alors recueillie à la main et compactée. C'est cette boule qui est appelée la cocagne

qui sera ensuite mise à sécher pendant environ six mois. Écrasée et humidifiée la cocagne est transformée en agranat formé de granulats noirâtres résultat d'une longue préparation et de la fermentation des coques. L'urine animale, puis l'urine humaine étaient utilisées pour fixer la couleur. La « fleur de pastel » recueillie sur les bords du moulin sera utilisée pour teinter les charrettes et les jougs des animaux de trait et aurait également la propriété d'éloigner les mouches et de préserver le bois. La couleur obtenue pour cet usage porte le nom de bleu charron.

La visite se termine par la présentation d'un authentique séchoir à cocagne.

Convivialité



La dernière partie de notre escapade au pays de cocagne prévoyait la visite de la cave « D'en Ségur » et une promenade en petit train. Compte tenu de l'heure, les organisateurs ont « zappé » la visite de la cave pour nous amener à Saint-Lieux-les-Lavaur où nous avons retrouvé un petit train touristique dont l'animation est assurée par une association de bénévoles. Après quelques explications sur l'association et le matériel utilisé : deux locomotives à vapeur et 2 locomotives

diésel, le petit train nous a baladé jusqu'au jardin des MARTELS. (4 kilomètres aller-retour en 50 minutes, une vraie concurrence au TGV). Les nostalgiques des trains à vapeur ont peut-être été déçus puisque nous avons été tractés par une locomotive diesel mais honnêtement c'était mieux ainsi.



La toute dernière étape, la bienvenue, ce fut la halte à Giroussens où profitant d'un magnifique panorama les rafraîchissements arrivaient fort à propos.



Il était vingt heures quinze quand le bus nous a déposés. Auparavant, Christian DOUMENC a tenu à remercier le conducteur et nos organisateurs, Jacques BLANDINO et Christian BENARD de cette magnifique journée et aussi à passer le relais à une autre association pour la prochaine sortie. Ce à quoi, il semble judicieux de répondre, pourquoi changer une équipe qui gagne?

Ainsi s'achève une journée bien remplie, fort instructive, qui nous a permis de mesurer la richesse de notre patrimoine et de notre histoire. Le seul bémol, c'est le nombre réduit de participants. J'espère que la relation de cette journée leur donnera envie d'assister à la prochaine sortie.

Colonel Gilles Lattes

Comme notre Président vous l'a annoncé dans son éditorial, nous avons décidé d'ouvrir une rubrique dans laquelle il sera loisible à nos adhérents de s'exprimer sur un sujet de leur choix, qu'il soit d'actualité, historique, philosophique ou culturel, ou le tout à la fois, tant ces domaines peuvent être interdépendants. C'est un peu le cas de ce sociétaire qui a souhaité s'exprimer aujourd'hui en s'appuyant sur l'histoire pour commenter un sujet d'actualité.

Le syndrome Maginot

Que les thuriféraires de ce vénérable ministre de la 3^{ème} république me pardonnent d'utiliser son patronyme pour illustrer un état d'esprit qui prévaut chez nos dirigeants de même qu'au sein de notre société (ne dit-on pas qu'un peuple a les dirigeants qu'il mérite ?).

En effet, chacun sait que cet homme politique fut, dans les années 30, l'initiateur et le promoteur de la célèbre ligne fortifiée qui était destinée à protéger le brave et pacifiste peuple de France des hordes nazies car, selon l'expression consacrée de l'époque, « le béton vaut mieux (...) et coûte moins cher que le mur de poitrines. ». Souci bien louable après la tuerie de la première guerre mondiale, mais qui s'est avéré, comme on le sait, totalement inopérant lors de l'offensive nazie en mai-juin 1940.

Les événements récents dont nous sommes les témoins inquiets me laissent à penser que nos hommes politiques ne sont pas très éloignés de cette attitude « défensive » qui produira à terme, je le crains, sinon des effets analogues à ceux connus lors de ce cataclysme national du printemps 1940, du moins un séisme social sans précédent.



Les faits : au début du mois d'octobre dernier, quatre policiers sont victimes d'un guet apens sur la commune de Viry-Chatillon, au cours duquel deux d'entre eux sont grièvement brûlés par des cocktails molotov. Agression inacceptable dans son principe comme dans sa violence, malheureusement récurrente, tant nous sommes habitués à ce type d'évènements qui a désormais ringardisé le vieil adage populaire selon lequel « la peur du gendarme est le commencement de la sagesse. ». Cela fait belle lurette que nos

policiers ne font plus peur, surtout aux jeunes « sauvages » de nos cités, pour employer un terme scandaleusement édulcoré d'une de nos élites politiques !

Si j'ai pris l'exemple de cette agression, c'est qu'elle me semble significative à plus d'un titre du syndrome cité plus haut. Tout d'abord, s'agissant de la raison de la présence de ces policiers à ce carrefour, on apprend quelques jours plus tard qu'ils avaient été postés là pour protéger une caméra de surveillance destinée à identifier les auteurs de multiples vols à la portière et qui avait fait l'objet d'actes répétés de déprédation. Mission ô combien efficace et valorisante pour ces quatre policiers !

Si l'on poursuit cette logique absconse jusqu'au bout, on aurait dû en fait positionner en retrait une équipe de la BRI pour protéger ces policiers, mais peut être cette dernière aurait elle été à son tour attaquée et, à ce titre, la présence d'une section de la garde nationale avec des blindés eût elle été justifiée pour couvrir à son tour l'équipe de la BRI ? On se rend compte, au travers ce raisonnement poussé dans l'absurde, de l'inanité de ce dispositif.

Si l'on peut être stupéfait par la justification de la présence de cette patrouille à cet endroit, on peut l'être a fortiori par les annonces du gouvernement à la suite de cet « incident ». Alors que l'on pouvait s'attendre fort logiquement à un discours volontariste et offensif ayant pour objectif de réinvestir ces zones de « non droit » et à poursuivre sans relâche les auteurs de ce méfait, le 1^{er} Ministre annonça solennellement, lors de la séance des questions à l'Assemblée Nationale, la dotation de nouveaux boucliers antibalistiques, de combinaisons ignifugés et de plaques de blindages pour les véhicules de patrouille... encore une ligne Maginot ! Pendant ce temps, les auteurs courent toujours, sûrement transis de peur...

Cette annonce m'a d'ailleurs fait penser à ces films de science fiction (Mad Max) dont l'action se situe dans un

Billet d'humour

monde post-cataclysmique dans lequel des survivants (des bons et des méchants bien sûr) s'affrontent à bord de véhicules brinquebalants couverts de plaques de blindages et de grillages indestructibles... eh bien nous y sommes, l'avenir nous a rattrapés !

À l'indigence matérielle, s'ajoute, encore plus grave, l'impuissance juridique qui a déterminé nos policiers à descendre dans la rue. En effet, interviewé sur la mise en œuvre de la légitime défense, un responsable d'un syndicat de police déclarait que les armes dont ils sont équipés pourraient être en chocolat qu'elles n'en seraient pas plus dissuasives ; cela, pour souligner les conditions tellement restrictives d'utilisation, qu'ils en sont réduits à choisir entre se faire tabasser... (ou pire comme dans cet épisode malheureux), ou se faire cuisiner par les « bœufs carottes » (Inspection de la Police nationale) et s'exposer à une grave sanction disciplinaire et/ou pénale. Ce dilemme a d'ailleurs été magnifiquement illustré par une déclaration du maire de Viry Châtillon qui, le lendemain de ce drame, se félicitait du « professionnalisme » de ces policiers qui n'avaient pas sorti leurs armes. Edifiant ! Il vaut mieux en effet un policier transformé en torche vivante qu'un pauvre sauvageon sacrifié sur son champ... d'horreur.

Dans un registre différent, un autre évènement a illustré, d'une manière aussi symbolique, cet état d'esprit « Maginot ». Chaque jour, les médias se font l'écho de la détresse de milliers de migrants tentant de rejoindre l'El Dorado, c'est à dire l'Europe, et plus spécifiquement le Royaume Uni ; ce pays ayant réduit d'une manière drastique l'accès à son territoire (et pour cause !), un camp s'était constitué à proximité de Calais, surnommé « la jungle ». À partir de ce camp de base sauvage, des bandes plus ou moins nombreuses tentaient de monter clandestinement dans les véhicules poids lourds transitant vers ce pays.

Qu'a-t-on décidé ? Tout d'abord on démantèle le camp en déplaçant aux quatre coins du territoire les occupants comme si le seul fait de les déplacer allait les dissuader d'atteindre la Terre promise. Il y a quelques années, un certain ministre de l'Intérieur futur Président de la République, avait décidé la fermeture du centre d'accueil et d'hébergement d'urgence de Sangatte (pas très loin de là) pour les mêmes motifs : on sait ce qu'il en advint, la nature ayant horreur du vide et la misère faisant fi des décrets.

Parallèlement à cette mesure, pour dissuader les migrants de monter dans les camions et protéger les riverains des tentatives répétées d'assaut, il fut décidé... d'ériger un mur ! Encore un, mais végétalisé celui là, pour rassurer la conscience du bon bourgeois écolo et futur électeur.

Tout comme l'avait fait notre honorable ministre de la 3^{ème} république qui avait voulu protéger notre pays derrière le rempart illusoire de formidables fortifications de béton, nos gouvernants ont décidé d'édifier un mur de sentiments humanistes et de « bien-pensance » derrière lequel le peuple ne se fait aucune illusion. Les murs s'érigent, les frontières s'ouvrent (tiens, n'y a t-il pas une légère contradiction ?) et les barbares sont prêts à fondre sur l'empire romain...

Jean-Pierre Bordère

Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ?

Nous avons suivi avec plus ou moins d'intérêt, voire d'inquiétude, la campagne en vue de l'élection d'un nouveau président des États-Unis.

Cette élection s'est déroulée le mardi 8 novembre. Mais pourquoi les élections américaines se déroulent-elles tou-

jours un mardi ?

Cette coutume remonte au XIX^{ème} siècle, à l'époque des « pionniers » qui ne se déplaçaient, et pour cause, qu'à cheval ou en chariot. Comme ils ne devaient pas voyager le dimanche, jour réservé à l'église et au repos, et que les temps de transport pouvaient être longs jusqu'au bureau de vote, on leur laissait le lundi pour se déplacer et ainsi voter le mardi.

Cette disposition a été officialisée par un décret du Congrès en 1845...

Un certain nombre d'entre nous sont parvenus, grâce à une vie de labeur, à acquérir un bien immobilier pour lequel ils doivent verser chaque année diverses taxes. Le gouvernement ayant prévu de « dépoussiérer » la réglementation dans ce domaine, le présent article se propose de clarifier les informations sur ce sujet ô combien sensible.

Les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'habitation, la cotisation foncière des entreprises et leurs taxes annexes dont notamment la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour le foncier bâti figurent parmi les impôts directs locaux constituant des recettes pour les budgets des collectivités locales.

Le mode de calcul des bases d'imposition est particulier pour chacune des taxes, mais, dans tous les cas, il fait intervenir la Valeur Locative Cadastre du local (VLC).



Les VLC d'origine remontent à 1961 pour les propriétés non bâties et au 1^{er} janvier 1970 pour les propriétés bâties et elles n'ont depuis bénéficié d'aucune véritable révision.

Ainsi, pour un local construit en 2015 par exemple, il convient de rechercher la valeur locative qu'il aurait eue en 1970 en le comparant avec les locaux-type situés dans le même ressort géographique et ensuite actualiser cette valeur jusqu'en 2015.

Lors de la révision générale de 1970, chaque propriétaire a fait une déclaration. Concrètement, le processus a été le suivant :

- un zonage géographique organisé en zones locatives homogènes, a été créé dans les communes ;
- un classement des propriétés a été établi selon leur qualité en déterminant pour chaque classe, des locaux-types qui fournissaient une sorte de valeur locative-étalon pour chaque type et catégorie de biens (bâti, non bâti, locaux commerciaux et industriels).

À partir de là, chaque parcelle et chaque local taxable a été évalué par comparaison avec les locaux-types pour obtenir une VLC, pondérée en fonction de plusieurs critères (superficie, situation, entretien du bien) et après application d'équivalences superficielles pour tenir compte d'éléments de confort (ajout forfaitaire de mètres carrés en fonction du nombre de WC, de douches, baignoires etc...).

Les règles de détermination des valeurs locatives visaient à dégager non pas la valeur locative réelle et actuelle des biens, mais le loyer normal que le bien était susceptible de produire au 1^{er} janvier 1970, compte tenu du niveau moyen des loyers en vigueur dans la commune à la même date.

En théorie, le législateur avait prévu que les VLC fixées à la date de référence du 1^{er} janvier 1961 pour les propriétés non bâties et au 1^{er} janvier 1970 pour les propriétés bâties seraient actualisées tous les trois ans et revalorisées chaque année. Cette actualisation n'a eu lieu qu'en 1980 pour la période 1970-1980. Depuis 1981, faute de mieux, deux coefficients d'actualisation départementale et de revalorisation nationale sont appliqués annuellement.

On ne peut que constater que les valeurs locatives cadastrales établies sur la base de règles fixées en 1970 et remaniées depuis, ne correspondent plus à l'état actuel du marché locatif.

En 1970, les immeubles anciens de cœur de ville - les appartements haussmanniens parisiens par exemple - ne jouissaient pas du confort le plus élémentaire, sanitaire en particulier, tandis que les constructions récentes de périphérie, étaient équipées de façon moderne. La réalité s'est largement inversée, et le patrimoine intra-muros, à la faveur de vagues de rénovation et de réhabilitation, a été transfiguré.



Il arrive que des locaux situés en centre-

ville souvent vétustes en 1970 avant leur rénovation aient conservé après leur rénovation leur valeur locative d'origine.

Le processus de révision annoncé en 2009 à l'occasion des débats sur la taxe professionnelle, a été lancé à la demande des élus nationaux et locaux.

L'enjeu de la réforme des impôts directs locaux, était l'établissement de bases justes, rigoureusement incontestables et difficilement "fraudables", et surtout une clarification et une simplification de la méthode de fixation et d'actualisation des valeurs locatives cadastrales.

Dans un premier temps, il a été décidé de procéder à la révision foncière des locaux des professionnels, beaucoup moins nombreux que ceux des particuliers.

Dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels prévue à l'article 34 de la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010, tous les propriétaires de locaux professionnels ont été invités à souscrire à compter de l'année 2013, une déclaration qui a permis de recenser la surface du local, sa catégorie et le montant du loyer lorsque le local est loué.

Le nouveau système d'évaluation repose :

- sur l'abandon de la notion de local-type au profit de l'institution d'une grille tarifaire plus facile à gérer pour l'administration et plus simple à appréhender pour les contribuables ;
- sur un nouveau système de classification des locaux par catégorie avec pour chacune d'elles un tarif au



mètre carré.

Une nomenclature adaptée est définie au niveau national avec la création de secteurs d'évaluation correspondant à des zones homogènes du territoire.

Qu'en est-il de la réforme des impôts locaux des particuliers ?

Par arrêté du 18 décembre 2014, les départements de Paris, de Charente-Maritime, du Nord, de l'Orne et du Val-de-Marne ont été choisis pour expérimenter, au cours du 1^{er} semestre 2015, la nouvelle révision foncière annoncée pour 2018.

Les informations recueillies devaient permettre de réaliser une photographie du parc immobilier et d'identifier, à partir d'un panel représentatif, les loyers pratiqués pour la location de tous les types de locaux d'habitation (privatifs, collectifs, à vocation sociale) dans différents secteurs géographiques (urbain, rural, touristique, etc.).

Les propriétaires des départements concernés ont donc été invités à déclarer pour chaque local loué, sa nature (maison, appartement), sa surface et le montant du loyer annuel perçu hors charges et hors taxes pour l'année 2015. Seuls les propriétaires bailleurs devaient saisir ces informations.

À partir des informations collationnées, l'administration fiscale devait calculer un prix moyen au m² par propriétés classées en 4 catégories (appartements situés dans les immeubles collectifs et leurs dépendances, maisons individuelles et leurs dépendances, locaux d'habitation à caractère exceptionnel, dépendances isolées) au sein d'une zone géographique. C'est ce prix moyen au m², multiplié par la surface pondérée du local taxable, qui permettra d'obtenir la nouvelle valeur locative.

Si la réforme des impôts locaux des entreprises est arrivée presque à son terme (à ce jour, les recours contre cette dernière ne semblent pas remettre en cause son application prévue 1^{er} janvier 2017), en revanche, **la réforme des impôts locaux des particuliers portée depuis 2009, a été reportée après les élections présidentielles de 2017.**

Il convient d'observer que le montant total des 4 taxes (taxe foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation et taxe d'enlèvement des ordures ménagères) à la charge des contribuables d'une collectivité donnée ne devrait pas subir de trop fortes hausses dans la mesure où les besoins fiscaux des collectivités territoriales ne devraient pas varier du fait de l'application de la révision foncière.

En revanche, la révision risque fort de se traduire par une répartition différente de la plupart des valeurs cadastrales individuelles et donc in fine d'aboutir à une variation assez sensible - en hausse comme en baisse - des avis individuels d'imposition. On peut supposer toutefois qu'une période de lissage sera mise en place pour atténuer les effets « pervers » de cette révision.

Martine Bordère
Inspectrice des finances publiques

Je me souviens...

Jacques Bordes.

Témoignage



A ce moment le peloton présente les armes et de Gaulle, Leclerc, de Boissieu passent en revue les officiers qui me précèdent. On serre des mains, quelques questions aux uns et aux autres et mon tour arrive...

Haute stature impressionnante, le général de Gaulle est devant moi :

- "Alors et toi, qu'as-tu fait ?"

- Décontenancé, ému, la gorge serrée, ne comprenant toujours pas de quoi il s'agissait, très mal à l'aise dans mon imperméable deux fois trop grand pour moi, levant les yeux pour essayer de répondre mais ne voyant que la visière de mon casque trop grand lui aussi, j'arrive à articuler péniblement "je ne sais pas...et désespéré je lance "j'ai rien fait"...". Le général Leclerc et le capitaine de Boissieu viennent à mon secours en disant : "à Paris, il s'est battu comme un lion..."

Ils échangèrent quelques sourires indulgents et le général de Gaulle me serra la main. J'y mettais tout mon coeur et mon respect, mais hélas! entre sa main et la mienne, se glissait la manche trop longue de l'imperméable trop grand. Ainsi je n'ai même pas vu le visage du général de Gaulle si près du mien et pas senti non plus le contact de sa main dans la mienne...

Ce furent ensuite des actions de guerre et la libération de Baccarat le 30/10/44, Badonvilliers le 17/11/44 puis la percée vers les Vosges par le col de Dabo. Ces actions ne se sont pas déroulées facilement et chacune d'elles mériterait un chapitre car non seulement l'ennemi était partout mais nos conditions matérielles étaient désastreuses : boue-inondation-froid intense. Nos chars patinaient...

Après Badonviller nous avons rencontré une femme qui nous a demandé si nous pouvions la

conduire un peu plus loin dans sa famille au-delà de Cirey. Elle sortait du camp d'internement de Schirmeck, à quelques kilomètres de là. Elle nous a dit avoir été arrêtée par les allemands et internée dans ce camp réservé aux femmes. Toutes les détenues étaient comme elle, épuisées, obèses, boursoufflées, donnant l'impression qu'elles étaient enrobées de graisse molle, le crâne rasé... conséquences de leur alimentation "spéciale", déséquilibrée et destinée à faire de ces femmes des cobayes pour des expérimentations.



Nos équipements, nos chars n'étaient pas prévus pour ce froid intense et notre progression en a souffert.

Les chars (Arquebuse-Bombarde-Catapulte-Couleuvrine-Tromblon) de mon peloton (peloton Duplay) participent et assurent la libération de Wasse-

lonne qui nous ouvre enfin la plaine d'Alsace. Cette ouverture nous permet de poursuivre en direction de Strasbourg que nous n'atteindrons que le lendemain car il est urgent de neutraliser le Fort Kléber, dernier bastion sur notre route aux portes de Strasbourg. Les combats furent rudes et dévastateurs, les allemands résistaient mais nous aussi, galvanisés que nous étions par l'élan et l'idéal qui nous habitaient depuis notre engagement : délivrer notre pays de l'occupant!

Trois de nos chars partent à l'attaque du Fort et je réussis à y pénétrer pour tirer toutes mes munitions. La nuit tombe, nous passons la nuit chez l'habitant et le lendemain matin le Fort capitule en se signalant par un drapeau blanc. On découvre 25 blessés et nous faisons 60 prisonniers.

Témoignage

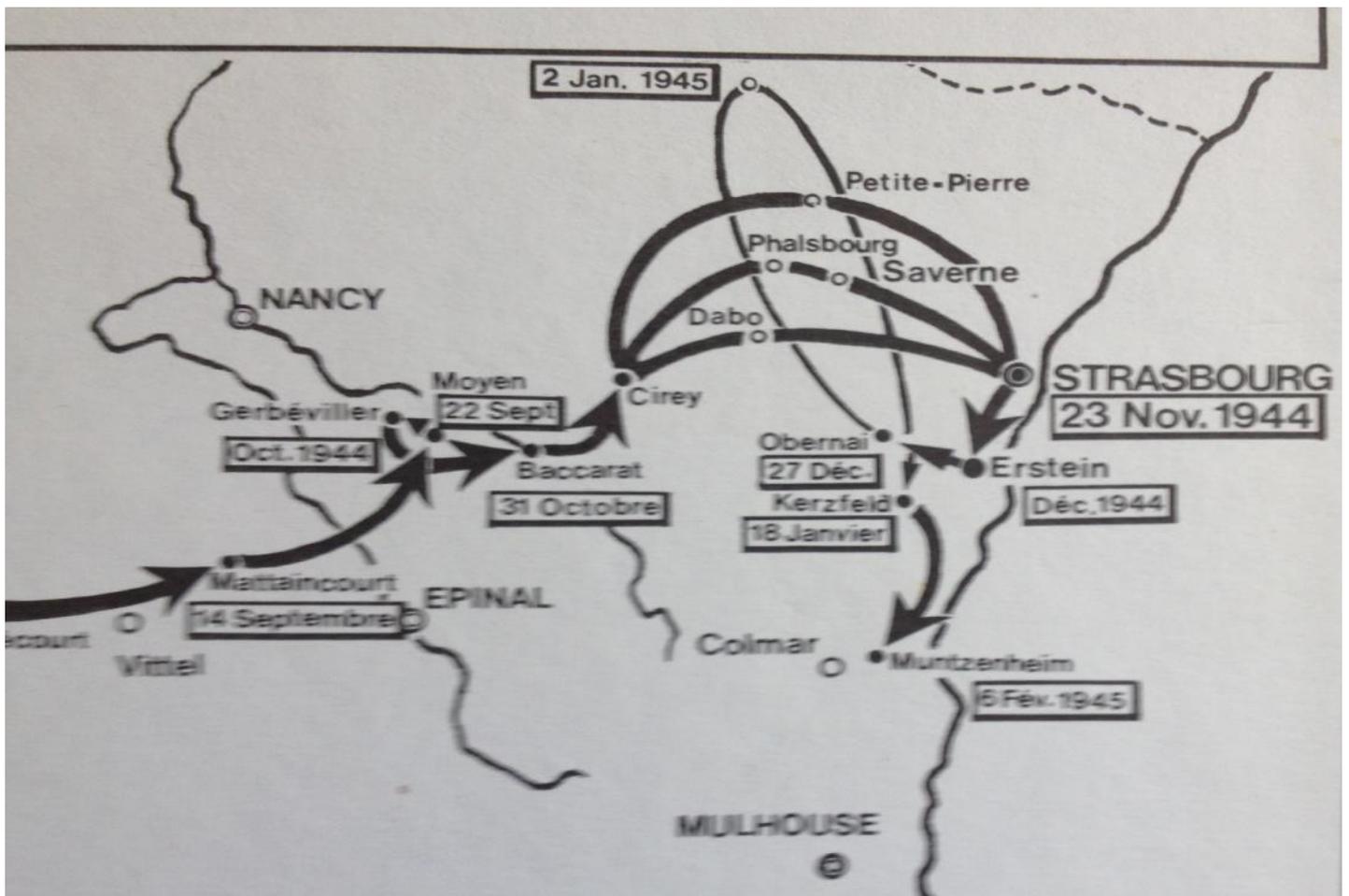
Dans la nuit suivante, 7 allemands tentent de s'échapper pour regagner leur ligne et mon ami KUZA les arrête dans la rue en les menaçant d'un revolver... non chargé ... et ça marche!

La Division s'engouffre alors dans la ville de Strasbourg par l'Ouest et par le Nord (Saverne).

La Division descend vers le Sud jusqu'aux très durs combats d'Ebersheim - Ebersmünster...

L'Armée américaine en difficulté dans les Ardennes par suite de la contre-attaque allemande de von Rundstedt récupère la 2ème DB qui remonte vers les Ardennes et qui apporte son soutien.

A la suite de nos engagements particulièrement efficaces, les autorités militaires américaines accordent à nos unités qui ont participé à ce renfort la médaille de la PRESIDENTIAL UNIT CITATION. Cet insigne se porte sur la poitrine côté droit. Cette décoration dont nous sommes fiers nous récompense largement des épreuves endurées par un froid terrible (-25°).



Le Menoux, dans la région de Chateauroux, là où nous avons essayé de récupérer un peu.

Mars 45 - Le Menoux

Après quoi en Mars 45, la Division Leclerc redescendra vers le centre de la France dans la région de Chateauroux, pour un repos d'un petit mois... repos bien mérité.

Au passage, petite anecdote : pour atteindre notre lieu de repos dans l'Indre, un seul pont restait en état sur la Loire. Nous

le franchissons à Nevers, si bien que le convoi passe juste devant la maison de mes grands parents : j'ai sauté du char et j'ai pu les voir... à leur grand étonnement car ils ignoraient mon engagement.

J'ai pu les embrasser et les tranquilliser sur mon sort. Je ne les avais pas vus depuis 1937 à l'occasion de l'exposition universelle de Paris.

Vite, vite après, je rejoins mon peloton sur mon char pour poursuivre jusqu'à notre lieu de repos : Le Menoux dans l'Indre.

Trois semaines environ plus tard, les Spahis de la Division sont appelés à intervenir pour aider à la libération de la poche de Royan et de La Rochelle...Par la suite, j'ai appris que Jean Gabin (Jean Montcorgé) avait participé également à cette action.

La liquidation de la poche terminée, une remise de décorations pour tous les récipiendaires du régiment dont j'étais, s'est tenue sur la place principale de Surgères, au pied des remparts.

"La liquidation de la poche terminée" ...ça a l'air tout simple, comme allant de soi...l'expression est en fait un fabuleux raccourci...Mais nous étions jeunes, nous avions la rage au coeur et il n'était pas question de "mollir"...nous avons donné le maximum et nos chefs nous faisaient confiance.

Et le général Leclerc fidèle à lui-même, nous a fait repartir séance tenante en direction de l'Allemagne, le 23 Avril 45.

Les allemands l'avaient baptisé le général Éclair...car il arrivait là où on ne l'attendait pas. On ne sait pas trop si cette appellation vient d'une déformation de son nom ou de la vitesse qu'il imposait à sa division dans ses déplacements ou les deux à la fois, peut-être.

C'est ainsi que jour et nuit nous avons voyagé pour atteindre au plus vite le Danube. Une partie du voyage s'est effectuée sur la plate-forme d'un train de sorte que 5 jours après nous avons pu arriver à destination.

(à suivre ...)



Voyage à Paris: 27, 28 et 29 mars 2017

La SMLH de Tarn-et-Garonne organise **une sortie sur Paris les 27, 28 et 29 mars 2017** avec diverses visites indiquées ci-dessous. Pour information le coût total comprenant le transport en train, la restauration, l'hébergement (2 personnes par chambre) et les visites est d'environ **300€ par personne**.

Transport : en train

Hébergement : l'hébergement se fera au centre international de séjour KELLERMANN (75013 Paris) (2 personnes par chambre).

Détail des visites :

Sénat + hôtel de Castries (Ministère des Collectivités Territoriales)

Musée de la Légion d'Honneur

Assemblée Nationale + Les Invalides

Visite de l'île de la Cité de Notre Dame

Si le nombre de candidats permet de réaliser ce séjour, un détail précis du voyage vous sera adressé début janvier lors de votre inscription définitive. Nous vous demanderons alors de régler la totalité du prix du voyage afin de pouvoir bloquer l'hébergement et le transport.

Le transport retenu pour ce séjour est le train. Les personnes désireuses de partir en avion pourront le faire à titre personnel. Dans ce cas, les frais demandés seront de 300€ moins les frais de train.

Afin de pouvoir réaliser ce voyage, nous avons besoin de connaître vos intentions **avant le 30 décembre 2016**, par mail ou par courrier, accompagnées d'un **chèque de caution de 100 euros** à l'ordre de SMLH 82

à **Madame Mireille Rico, 249, boulevard Alsace-Lorraine, 82000, Montauban.** (tél : 06 10 16 60 63)

mireille.rico@laposte.net



Mathieu ALBUGUES - Gérant
Le Bousquet - 82150 Montaignu-de-Quercy
TEL 05 63 04 31 25
www.quercydesiles.fr



Euro 82 Print
Imprimerie offset & numérique
MONTECH - 05 63 27 56 34

SERVICES FUNÉRAIRES

Notre mission: vous accompagner



Prévoyance funéraire
Cérémonies personnalisées
Assistance après décès
Caveaux - Monuments

Tél: 05 63 20 22 88 **24h/24**
5, Place Alfred Marty (Pont vieux) **7j/7**
82000 MONTAUBAN

